

ASSEMBLEE GENERALE de l'USC FOOT : samedi 14 juin 2008

C'est en présence de Jean-Luc Delpéuch, Maire de Cluny, Paul Galand, Maire-adjoint chargé des sports et une petite assistance, que le président Guy Bey a ouvert l'Assemblée générale annuelle de l'USC Foot en demandant quelques instants de recueillement à la mémoire de « Loulou » Lagrue, dirigeant emblématique du club voisin de Salornay et décédé en cours de saison.

Sur le plan sportif, la saison a été globalement satisfaisante, avec le maintien de l'équipe A en Promotion de Ligue, le bon parcours de l'équipe B ainsi que des 18 ans qui ont joué le haut de tableau en Ligue. Pour les équipes de jeunes, l'objectif consistant à placer une équipe de chaque catégorie au plus haut niveau du district a été atteint, avec notamment l'accès en excellence des 15 ans et des Benjamins, ces derniers ayant de plus remporté le challenge « Louis Lagrue ». Les effectifs, en augmentation, atteignent 150 en jeunes et 240 pour l'ensemble du club. Ils ont notamment permis d'engager 3 équipes en débutants, 3 en poussins, 2 en benjamins à 9 et 2 en 13 ans, grâce à l'entente avec Salornay. L'USC a eu le plaisir de se voir confier par le district l'organisation de la journée poussins en septembre et de celle des débutants le 31 mai dernier. Sur le plan financier, l'exercice dégage un léger excédent, résultat obtenu grâce à une gestion très serrée des dépenses, la subvention de la Ville, les Sponsors et l'organisation des manifestations telles que le loto et la soirée dansante.

Parmi les problèmes, le bureau regrette l'échec des discussions visant à réaliser la fusion entre les deux clubs clunyois, les propositions constructives de l'USC ayant été rejetées. Compte tenu de ces divergences de vue et des difficultés à parvenir à un accord, l'Assemblée décide à l'unanimité de ne pas renouveler l'entente avec Cluny-Foot au niveau des jeunes pour la saison à venir. Un autre problème est lié à la situation de l'USC vis-à-vis de l'arbitrage : bien qu'ayant les deux arbitres officiels requis, le club se voit interdit de mutations en équipe A car l'une des arbitres, bien qu'officiant régulièrement depuis un an et demi, n'avait pas 15 ans en juillet 2007 ! Les appels de l'USC sont restés vains. Enfin, le problème des installations du stade Jean Renaud a été évoqué : état des sanitaires, éclairage et état du terrain d'entraînement, absence de parking. Le président conclut son rapport moral par ses remerciements à toute son équipe et l'appel à recruter de nouveaux dirigeants afin de permettre à l'USC de poursuivre sa tâche de formation et d'éducation des jeunes.

Paul Galand, au nom de l'équipe municipale, après avoir remercié les dirigeants de l'USC pour le travail effectué et souligné l'intérêt pour la ville que présente cet encadrement des jeunes, a proposé d'organiser une rencontre dans les plus brefs délais afin de dresser un état des lieux des installations et d'établir un plan d'action, promettant notamment la réalisation d'un terrain stabilisé avant la fin du mandat. Il a également présenté le projet de nouvelle grille de calcul de la subvention annuelle destinée aux associations, 4 critères seront pris en compte : aide au fonctionnement, aide au développement, aide au nombre d'encadrants formés, aide au transport.

Pour la saison prochaine, Christian Tranquillin fera équipe avec Jérôme Ravat pour l'entraînement des séniors dont les équipes intégreront largement les joueurs issus de l'équipe 18 ans. L'entente avec Salornay sera poursuivie au niveau des jeunes et peut-être au niveau séniors C si le manque d'effectif en 18 ans se confirme. Le bureau souhaite également poursuivre sa politique de formation en incitant un certain nombre d'éducateurs du club à obtenir leur diplôme d'animateur cette saison. Une plus grande rigueur sera demandée aux entraîneurs pour la gestion du matériel et des ballons. Il faudra enfin mettre en place l'informatisation des échanges entre la Ligue, le district et les clubs.

En fin de réunion, le bureau est reconduit à l'unanimité: Guy Bey, Michel et Solange Gasne, Chrystèle, Lionel et Henri Dumont, Philippe Courtot, Jean-Pierre Bonin, Christian Brecier et Jean-Luc Bajor se réuniront le mardi 24 juin à 18h pour décider de la répartition des fonctions.